



Protocole de l'assemblée générale ordinaire
Samedi, 24 mars 2024, 16h00
Gasthof von Arx, Bahnhofstrasse 2, 4622 Egerkingen

1. Bienvenue et constatation de la régularité de la convocation, liste de présence

Malu souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à l'assemblée générale (AG) ordinaire à Egerkingen. L'invitation a été envoyée dans les délais et conformément aux statuts fin janvier. Une carte de vote a été remise à tous les membres lors de leur inscription sur la liste de présence. L'AG peut donc valablement délibérer.

Membres présents : 48

Majorité absolue : 25

Les membres suivants se sont excusés : Julie Wagnières-Guez, Luzia et Norbert Thali-Jeck, Therese Schmid, Isabelle Thomann, Carine et Frederic Geneviev, Ueli et Sandra Linder, Silvio Lorenzetti, Stefan et Jolanda Würsch, Ingrid Walder, Ruth Nodari, Bruno Riis, Dora Riis, Hanspeter et Elisabeth Studer, Elisabeth Schneider, Manuel Martinez, Bruno Raabe, Cornelia Truffer, Sandra Schmid, Lukas Kalbermatten, Nathalie Myncke, Simon Eschler, Walther Riesen, Vera Altdorfer

Les membres suivants sont décédés en 2023 : Markus Bettschen aus Galgenen, Marianne Kocher aus Bern.

Malu prie l'assemblée d'observer un moment de silence en leur mémoire.

Après notre assemblée générale, le Spaniel-Club Suisse (SpCS) offrira l'apéro.

2. Désignation des scrutateurs

Carolyne Mercurio et Nicole von Arb ont été élues à l'unanimité.

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été approuvé dans cet ordre. Un complément est souhaité pour les élections des délégués à l'assemblée des délégués (AD) de la CTAMO et est ainsi approuvé.

4. Protocole de l'assemblée générale ordinaire du 04.03.2023

Le protocole de l'AG 2023 a été publié sur le site Internet du SpCS. Il n'y a aucune réaction de la part de l'assemblée et le protocole a été accepté à l'unanimité.

5. Rapport annuel

Tous les rapports des responsables de ressort ont été publiés dans le Journal du Spaniel 2023 et envoyés aux membres.

Aucun complément n'a été apporté aux textes de la présidente et de la responsable de l'élevage.

Bea Schär, responsable de la chasse, mentionne qu'elle a oublié de mentionner une activité dans son rapport annuel car elle n'y a pas participé personnellement. Fritz Dreier a organisé une activité sur la confection de saucisses, activité qui a été très appréciée et qui mérite d'être mentionnée.

Il n'y a aucune réaction de la part de l'assemblée et les trois rapports sont approuvés à l'unanimité. Malu adresse un chaleureux remerciement à Bea et Sabina pour leur travail.

6. Bilan annuel 2023

Les comptes annuels et le bilan ont été envoyés avec l'invitation. Sonja présente les finances et donne des explications. Le Clubshow et l'achat de prix pour les épreuves de chasse ont entraîné des dépenses importantes. Mais tout était prévu au budget. Heureusement, il y a eu aussi plus de bénéfiques au niveau des portées et le projet Dogshow. Financièrement, nous sommes sur la bonne voie et disposons d'une solide fortune d'environ 54'000.00 francs.

Le rapport des réviseurs d'Adrian Wyss et Cornelia Truffer est lu par Adrian.
Aucune remarque n'est formulée de la part de l'assemblée concernant les comptes annuels, qui sont donc approuvés et la décharge a été accordée.
Malu remercie les réviseurs et Sonja pour leur travail.

7. Le programme des activités 2024 se trouve dans le Journal du Spaniel 2023 et il est publié de la manière suivante sur notre site Internet :

Expositions :

19 et 20 mai 2024	Clubshow dans le cadre du projet Dogshow (dimanche de la Pentecôte et lundi)
22 et 23 juin 2024	IHA Aarau
24 et 24 août 2024	IHA Luzern
15 au 17 novembre 2024	IHA Genf

Examens d'aptitude à l'élevage :

22 avril 2024	Altavilla b. Murten
24 octobre 2024	Lotzwil

Activités :

27 avril 2024	Assemblée des délégués de la SCS à Winterthour
27 et 28 avril 2024	Workshop sur le toilettage avec Jacqueline à Kreuzlingen
5 mai 2024	Journée de la famille avec promenade
2 juin 2024	Spaniel-Military à Kreuzlingen (site de la Société cynologique)
13 et 14 juillet 2024	Weekend-Plaisir à Oberwald
28 et 29 septembre 2024	Workshop sur le toilettage chez et avec Helena et Jacqueline à Höchstetten

Sabina est encore en train de préparer la journée de formation pour les éleveurs et les personnes intéressées par l'élevage. Les détails seront publiés sur le site Internet dès que possible.

Activités de la chasse :

17 mars 2024	1 ^{er} cours cynégétique à Oensingen
21 avril 2024	Chiens de rouge à Orpund
25 et 26 mai 2024	Weekend de chasse à Oberwald
23 juin 2024	2 ^{ème} cours cynégétique à Uezwil
21 juillet 2024	Chiens de rouge à Kindhausen
5 et 6 octobre 2024	Examens d'automne EJ/TA/TAA à Kestenholz

Il est possible que des dates s'ajoutent, Bea est en discussion à ce sujet.

Le programme a été accepté à l'unanimité.

8. Budget 2024

Sonja explique les dépenses. Nous planifions un déficit d'environ 7'000.00 francs. Elle a été prudente lors de l'élaboration du budget car nous n'avons pas augmenté le montant de la cotisation annuelle et avons ainsi rendu quelque chose aux membres. Les postes ont été repris de manière identique à l'année dernière.
Le budget a été accepté à l'unanimité par l'assemblée.

9. Montant de la cotisation annuelle 2025

Comme mentionné lors de l'AG 2022, la SCS a augmenté le montant des cotisations. En raison de la bonne situation financière du SpCS, nous ne répercutons pas cette augmentation sur nos membres et proposons à l'assemblée de maintenir le droit d'entrée à 15.00 francs, la cotisation annuelle à 90.00 francs pour les membres individuels et à 110.00 francs pour les couples.

Cette proposition a été approuvée à l'unanimité.

10. Propositions

Comité directeur : modifications du Règlement d'élevage (RE)

Les documents ont été envoyés. En fait, il s'agit de quatre demandes de modification en faveur de chiens en bonne santé.

1. Précision du RE en ce qui concerne les articles relatifs aux cataractes héréditaires. Sabina Büttner a répondu aux questions.
2. Test ADN obligatoire pour l'AON (Cocker Spaniel anglais)
Test offert seulement en Amérique et jusqu'à ce que les résultats nous parviennent, il faut compter 8 semaines. Les coûts seront pris en charge par le SpCS si le chien est reconnu apte à l'élevage.
3. Test ADN obligatoire pour la DAMS (Springer Spaniel anglais)
4. Quelques modifications dans les statuts, pour des points sur l'élevage et l'inceste. Ce sont plus des justifications de termes techniques et nous en profitons pour apporter ces changements.

Toutes les modifications ont été acceptées à l'unanimité. Sabina a été chaleureusement remerciée pour son travail compétent.

Membre : modification du Règlement d'élevage (Barbara Lüdi)

L'article 12.5 devrait être modifié. Il est stipulé que les chiots sont remis à l'âge de 10 semaines révolues. La demanderesse souhaiterait pouvoir remettre les chiots à 9 semaines révolues. L'éleveur peut alors décider lui-même de manière responsable et nous lui donnons ainsi un peu plus de marge de manœuvre. La proposition a été acceptée par l'assemblée, avec un vote-non.

Les demandes acceptées doivent être envoyées à la SCS et être publiées ; elles seront valables aux alentours du début du mois d'août 2024. Les éleveurs seront informés en conséquence.

Membres :

Adaptation des statuts du SpCS,

Adaptation du Règlement sur la formation et la nomination de juge de performance,

Adaptation du Règlement sur les frais

de Bea Schär, Remo Häslar, Hanspeter Studer, Bruni Ris, Peter A Widmer

Tout d'abord, Bea excuse ses codemandeurs. Tous les quatre ont un empêchement. Elle explique qu'avec ces propositions, le but n'est pas de saper le comité directeur. Bea explique à toutes les personnes présentes son travail en tant que responsable de la chasse. Elle souhaite toutefois apporter un amendement à la proposition originale. Le droit d'association le permet.

Bea a tout clarifié sur le plan juridique et une commission de chasse ne doit pas être désignée par le comité directeur mais par l'assemblée générale. La commission doit être composée de 3 juges et de 2 personnes non-juges.

Les membres présents posent quelques questions et interviennent et tous dans la salle perdent presque la vue d'ensemble et la clarté entre les 3 propositions et l'amendement sur la proposition.

Beat Honegger fait une proposition de renvoi à l'assemblée et aux membres présents. Celle-ci est confirmée par les membres et le comité directeur reçoit le mandat de traiter ces propositions et l'amendement au cours de la nouvelle année associative. De même, un Règlement des frais sera élaboré pour l'AG 2025 et soumis à l'assemblée. Jusqu'à présent, les frais ont toujours été réglés par des décisions du comité directeur.

11. Votation

Le comité directeur est élu en bonne et due forme tous les deux ans. Les dernières élections ordinaires ont eu lieu lors de l'AG 2022. Tous les membres du comité directeur, à l'exception de Christoph Schneider, se présentent à nouveau.

Présidente (en poste) : Malu Kluser, à l'unanimité

Caissière (en poste) : Sonja Hiltbrand, à l'unanimité

Responsable de l'élevage (en poste) : Sabina Büttner, à l'unanimité

Responsable de la chasse (en poste) : Bea Schär, 1 abstention, les autres votes-oui

Autre membre du comité directeur (en poste) : Brigitte Busslinger, à l'unanimité

Démission Christoph Schneider : Christoph Schneider quitte le comité directeur après 20 ans. Christoph veut se consacrer à d'autres activités. Le comité directeur le laisse partir avec une larme à l'œil mais comprend bien sa décision.

Nous avons trouvé un nouveau membre pour le comité directeur en la personne de Michael Gruber. Il est actuellement en train de juger en Suède. Sonja présente Michael Gruber par une lettre personnelle. Michael Gruber est juge FCI et s'y connaît très bien dans le domaine des expositions et de l'élevage.

Votation autre membre du comité directeur (nouveau) : Michael Gruber, 3 abstentions, 1 vote-non, 44 votes-oui.

Réviseurs : Les réviseurs sont élus en bonne et due forme tous les quatre ans. Cornelia Truffer et Adrian Wyss ne se représentent plus, car ils sont favorables à ce que l'organe de révision se renouvelle régulièrement. Miriam Flohimont (active dans le domaine des assurances) et Barbara Lüdi (éleveuse, juge) sont toutes deux élues individuellement à l'unanimité et sous les applaudissements.

Délégués pour l'AD de la CSC du 27.04.2024 à Winterthour : Hanspeter Lötscher, Sabina Büttner, Jutta et Jens Hoff et Malu Kluser

Délégués pour l'AD de la CoTCH du 14.03.2024 : Amade Franzen et Fritz Dreier

Délégués pour l'AD de la CTAMO du 23.03.2024 : René Brönnimann

12. Nomination des vétérans

Avec leur entrée en 1999, donc après 25 ans, les membres présents Thomas Lehner et Jacqueline de Hagenbach sont chaleureusement applaudis. Après l'annonce de la présidente, ils reçoivent une reconnaissance de vétéran de la SCS et profiteront, à l'avenir, d'une réduction de la cotisation annuelle.

13. Exclusion d'un membre

Dès le début du traitement de cette proposition, la présidente Malu informe que le comité directeur retire la proposition d'exclusion et procèdera à la radiation de Theres Lang. Conformément à nos statuts, une radiation est de la compétence du comité directeur.

Barbara Müller mentionne qu'avec une radiation, Mme Lang peut encore faire de l'élevage selon les directives vertes élargies et participer à des expositions. De son point de vue également, une radiation est la meilleure des solutions.

Il y a quelques interventions et Malu informe que les délits constatés et sanctions sont une « never ending story » pour le comité directeur. La confiance mutuelle n'existe plus et Mme Lang essaie toujours d'interpréter à sa manière les règlements et le travail du comité directeur.

Sur le plan financier, Mme Lang n'a rien à se reprocher. Mais avec les infractions commises (Règlement d'élevage), elle perturbe la bonne entente qui règne au sein du SpCS. Mme Lang a le droit d'être entendue. Après la notification de la décision de radiation par le comité directeur, elle pourra faire recours dans un délai de 30 jours auprès du comité directeur (à l'attention de la présidente) et ce recours sera traité à la prochaine assemblée générale ordinaire (2025).

Le comité directeur procédera à la radiation de Theres Lang et enverra la décision de radiation la semaine prochaine.

Urs Müller fait encore remarquer que la surexpertise mentionnée dans le Règlement d'élevage doit être définie avec plus de précisions. Le comité directeur examinera également cette problématique et la révisera le cas échéant.

14. GV 2025

La prochaine assemblée générale aura lieu le **8 mars 2025 à Egerkingen, à l'Hôtel von Arx.**

15. Divers

Au nom du comité, Malu remercie quelques membres en leur offrant un petit cadeau :

Cornelia Truffer et Adrian Wyss pour la révision annuelle et Judith Reichlin pour son aide lors du Weekend-Plaisir à Oberwald.

Carolyn Mercurio est remerciée pour les nombreuses traductions en français et Malu trouve également des mots élogieux pour Jacqueline Läderach et Helena Ellis pour la réalisation et l'organisation des deux ateliers de toilettage.

Pour finir, il y a les adieux à Christoph Schneider, aussi appelé affectueusement Peppi. Presque jour pour jour, cela fait 20 ans qu'il est membre du comité directeur du SpCS. Tout a commencé avec l'élevage de Black Mystic il y a 25 ans, qu'il a fondé avec sa femme Elisabeth. Christoph s'est énormément investi pour la race et a élevé des Cockers anglais avec des exigences de qualité très élevées. Il a participé à d'innombrables expositions et c'est ainsi qu'a commencé son grand engagement pour le SpCS. Aujourd'hui, sa famille compte encore trois Cockers anglais. Actuellement, une portée est attendue dans son élevage et il est donc actuellement un peu sur le qui-vive.

L'espèce de Christoph est malheureusement en voie d'extinction : un homme honnête, droit, serviable, plein d'humour et calme dans toutes les situations difficiles - voilà ce qu'il est ! Malgré ces qualités, il ne craignait pas les conflits pour défendre le club et le chien était toujours au centre de ses préoccupations. Que Christoph quitte son poste est une perte pour le comité directeur et le SpCS. Il a été un grand atout pour le club au cours des 20 dernières années ! Un très grand merci à Christoph !

Nous lui souhaitons bonne chance et lui remettons un cadeau pour ses vacances en Finlande.

Christoph remercie l'assemblée et il se tient volontiers à notre disposition comme personne de contact à l'avenir, pour notre plus grand plaisir.

Malu termine la réunion en remerciant tous les membres actifs et ses collègues du comité directeur.

L'AG s'est terminée à 18h30.

Date: 01.03.2024

Pour le protocole: Brigitte Busslinger